

## **BVD : Dépistage virologique sur les animaux de 6 à 24 mois**

Le Conseil d'Administration du GDS du Cantal a décidé de maintenir pour 2020 l'aide financière proposée à ses adhérents pour la recherche de la BVD sur les futurs reproducteurs de leurs troupeaux (bovins de 6 à 24 mois).

Ce dépistage volontaire peut vous permettre, si vous le souhaitez, de connaître le statut BVD des veaux nés sur votre exploitation avant le déploiement généralisé des boucles BVD dans le Cantal.

Il s'agit d'une aide qui consiste en la prise en charge de **50 % des frais de laboratoire (HT) correspondant aux analyses PCR effectuées sur les mélanges initiaux pour les éleveurs inscrits (via le coupon ci-dessous).**

***La reprise des mélanges positifs en analyses individuelles, nécessaire à l'identification des animaux porteurs du virus, n'est pas comprise.***

Nous vous rappelons que le statut « **bovin non-IPI** » est valable pour toute la vie de l'animal. De plus, l'attribution de cette garantie à un bovin permet d'attribuer le même statut à sa mère.

*Tarifs au dos*

Pour bénéficier de la prise en charge proposée, il est nécessaire de retourner le coupon ci-dessous avant le **1<sup>er</sup> janvier 2020** et a minima une semaine avant la réalisation des prélèvements.  
Pour la bonne organisation des dépistages, merci d'indiquer une date prévisionnelle de réalisation.

### **D'un point de vue pratique :**

*Nous enregistrons votre inscription à la réception du coupon.*

*Nous envoyons la liste des animaux de la tranche d'âge concernée à vos vétérinaires environ 15 jours avant la date prévisionnelle de réalisation que vous avez renseignée.*

*A la réception des résultats d'analyses, nous vous envoyons une lettre-chèque avec l'indemnisation correspondante.*

.....

### **Coupon réponse à retourner au GDS**

N° de cheptel : ..... E-mail : .....

Nom ou raison sociale : ..... Mobile : .....

Adresse : ..... Fax : .....

Cabinet vétérinaire sanitaire : .....

Si vous choisissez un autre vétérinaire que votre vétérinaire sanitaire, complétez ci-dessous :

Autre cabinet vétérinaire : ..... vétérinaire à : .....

**Date prévisionnelle de réalisation : .....**

Je souhaite réaliser le dépistage de la BVD sur les jeunes animaux de mon élevage et ainsi bénéficier des aides du GDS. J'autorise le laboratoire à transmettre les résultats d'analyses au GDS qui me conseillera sur la meilleure attitude à adopter.

Date :

Signature :

**A titre indicatif, voici les tarifs du laboratoire d'analyse Terana Cantal en 2019 (coût HT) :**

PCR	Mélange de 20 sérums	39 € HT / mélange
	Mélange de 5 sérums	32 € HT / mélange
	Individuelle	29 € HT / animal
Antigénémie		10,91 € HT / animal
Frais de dossier		3,90 € HT / demande d'analyse